



Édito

LE 22MAI 2025



Jeunes en situation de handicap : une mobilité sociale entravée, une politique inclusive plus nécessaire que jamais

Les jeunes en situation de handicap ont un accès extrêmement difficile aux professions et positions sociales les plus élevées, et à l'emploi tout court. Ils sont ainsi quatre fois plus nombreux que les autres jeunes à n'avoir jamais travaillé. Et ils ont presque deux fois moins de chances de devenir cadre ou profession intellectuelle supérieure.

Cette analyse sur la mobilité sociale, combinant de nombreuses données relatives aux personnes nées dans les années 1980 et 1990, montre trois éléments en particulier.

D'une part, le diplôme est encore plus déterminant pour les jeunes avec un handicap que pour les jeunes sans handicap. Pour les jeunes en situation de handicap, avoir un diplôme du supérieur multiplie par seize les chances d'être cadre, profession intellectuelle supérieure ou profession intermédiaire, par rapport à une personne non diplômée ; le ratio n'est « que » de huit pour les jeunes sans handicap.

D'autre part, le handicap est souvent plus pénalisant encore que l'origine sociale dans l'accès au diplôme et à l'emploi, ce qui montre le poids très lourd du handicap dans les trajectoires de mobilité sociale. Ainsi, un jeune en situation de handicap issu d'une famille favorisée a plus de risques qu'un jeune valide issu d'un milieu défavorisé d'être sans diplôme.

Enfin, l'origine sociale (défavorisée) et le handicap se cumulent fortement dans les parcours de vie. Par exemple, les naissances prématurées sont plus fréquentes dans les familles d'ouvriers que de cadres et elles sont sources de nombreux handicaps ; les troubles qui perturbent le plus les apprentissages sont plus fréquents au bas de l'échelle sociale ;

les enfants en situation de handicap connaissent aussi des conditions de vie matérielles en moyenne moins favorables ; les modes de scolarisation sont socialement différenciés, avec une plus grande part d'enfants de familles favorisées scolarisés en milieu ordinaire, et une plus grande part d'enfants de familles modestes en classes ou établissements spécialisés.

Ce cumul est une entrave majeure à la mobilité sociale et à l'insertion professionnelle. Cette étude ne porte toutefois pas sur la génération qui a bénéficié du fort développement de la scolarisation en milieu ordinaire, multipliée par trois depuis la loi de 2005. Tout laisse à penser que cette politique d'inclusion scolaire peut changer la donne.

Il est essentiel de la poursuivre, de l'amplifier. Et d'intensifier également la mobilisation à l'étape d'après, celle de la carrière professionnelle : amélioration de l'accessibilité, lutte contre les discriminations, recul des mauvaises pratiques persistantes d'évaluation et de promotion et de l'auto-censure...

Une politique d'inclusion nécessite ambition, constance et durée. Et de meilleures données, particulièrement lacunaires dans le domaine du handicap, pour mesurer l'impact des politiques publiques, et les ajuster le cas échéant.

CLÉMENT BEAUNE
Haut-commissaire au Plan
Commissaire général de France Stratégie

➤ NOTE D'ANALYSE n°153 – Mai 2025

« Jeunes en situation de handicap : une mobilité sociale entravée »
par Bénédicte Galtier, Clément Peruyero et Solène Manivel